

Commune de Watermael-Boitsfort

Service de l'Urbanisme
Madame Charlotte Collet
Échevine de l'Urbanisme
Place Antoine Gilson, 1
B - 1170 BRUXELLES

Bruxelles, le 19/05/2026

N/Réf. : **WMB20310_759_PU**
Gest. : **AH**
V/Réf. : **PU/32309-26**
Corr: **Roelandt Mathieu**
NOVA : **17/PU/2022908**

WATERMAEL-BOITSFORT. Place A. Payfa-Fosséprez, 2
(= façade sur rue en zone de protection de la Maison communale de Watermael-Boitsfort)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Transformer et rénover un immeuble mixte
Demande de la Commune du 22/04/2026

Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 22/04/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 13/05/2026, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien © Brugis



Plans d'élévation de la situation de droit et projetée, extraits de la demande




État du bien vers 2023 © Google Street View

Les travaux prévus en toiture et en façade avant se justifient sur le plan architectural. En ce qui concerne le traitement de la façade, la CRMS recommande toutefois de maintenir une teinte blanche conformément à la situation de droit, et d'y associer des châssis également de ton blanc, plus cohérents sur le plan architectural que les teintes proposées (enduit ocre, châssis en bois naturel).

La nouvelle occupation du bien constitue globalement une évolution positive et permet une meilleure adéquation du programme avec la typologie de ce bien inscrit dans le noyau villageois.

Veillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président